Une trentaine de ces malheureux sont arrivés à Spokane dans un état lamentable.

Vol de 19,000 francs dans les bureaux d'un journal, à Paris

Paris, 15 juillet. — On a volé aujourd'hui 19,000 francs en billets de banque dans les bureaux du journal *la Croix*. Le caissier, en revenant de déjeuner, a trouvé sa caisse forcée.

Mort du docteur Aubry à Obock

Marseille, 15 juillet. — D'après une dépêche d'Obock, le docteur Aubry, qui avait soigné M. Deloncle, le gouverneur intérimaire d'Obock, mort récemment du choléra, aurait succombé lui-même au fléau.

L'éruption de l'Etna

Catane, 15 juillet. — L'éruption dans trois bouches du volcan est très active. Une bouche jette continuellement une lave liquide qui forme comme un fleuve d'une épaisseur de plusieurs mètres. La deuxième bouche lance à une grande hauteur des roches incandescentes, et la troisième menace de s'écrouler. Les dommages sont déjà énormes, et comme rien ne fait prévoir que l'éruption cesse bientôt, la destruction des lieux habités des environs paraît inévitable.

Catane, 15 juillet. — L'éruption prend des proportions de plus en plus grandes. Le cratère s'agrandit et les pierres sont projetées avec beaucoup de force. On en a constatées qui étaient lancées à 270 mètres de hauteur.

Le choléra à Odessa

Cologne, 15 juillet. — On mande de Saint-Pétersbourg à la *Gazette de Cologne* que, d'après les renseignements de commerçants dignes de foi, le choléra a fait son apparition à Odessa.

Les élections anglaises

Londres, 15 juillet. — Résultats des élections : Conservateurs, 243; unionistes, 44; gladstoniens, 235 ; parnellistes, 7 ; antiparnellistes, 51. Les conservateurs gagnent 15 sièges ; les unionistes, 7 ; les gladstoniens, 70.

Londres, 15 juillet. — L'état des partis était à une heure : Conservateurs et unionistes, 274; gladstoniens, candidats du travail, nationalistes, parnellistes, 303. On croit que M. Gladstone aura une majorité de 50 sièges.

Londres, 15 juillet. — Sir Charles Dilcke, candidat Gladstonien, a été élu dans Forest of Déam par 3.360 voix contre 2,942 obtenues par son concurrent unioniste.

Londres, 15 juillet. — Résultats connus à 11 heures du soir. Conservateurs 255, unionistes 48, 303 ministériels; gladstoniens 250, anti-parnellistes 59, soit 309 opposants.

Londres, 15 juillet. — Les journaux se préoccupent beaucoup de la composition du ministère Gladstone. On dit dans les milieux politiques que M. Gladstone sera ministre sans portefeuille.

Sir William Harecourt deviendrait chancelier de l'échiquier et John Morley, ministre d'Irlande.

Lord Roseberry acceptera, pense-t-on, le ministère des affaires étrangères.

Un évêque candidat à l'élection législative de Tournon

Paris, 15 juillet. — D'après une dépêche de Valence, publiée par le *Soir* et le *Courrier du Soir*, une réunion des comités catholiques de la première circonscription de Tournon (Ardèche), aurait décidé d'offrir à Mgr Koston, évêque de Valence, la candidature au siège législatif vacant, par suite du décès de M. Seignobos. Mgr Koston n'a pas encore fait connaître sa réponse.

Insultes aux étrangers dans la province du Hunan

Londres, 15 juillet. — Le *Times* publie la dépêche suivante de Shanghai, en date de ce jour :

« Des injures obscènes contre les étrangers ont été affichées à nouveau dans la ville de Chang-Teh-Fa, province du Hunan.»

Les évènements d'Amérique

New-York, 15 juillet. — Les autorités et les troupes fédérales se sont rendues maîtresses du terrain, disent les nouvelles de l'Idaho: On annonce qu'une forte explosion a été entendue dans la direction des mines appelées Granite. On craint qu'on n'ait fait sauter ces mines.

Les troupes sont parties sur le lieu de l'explosion. Un train de voyageurs de la ligne du Missouri au Kanisas et au Texas a été attaqué hier par des hommes masqués qui appartiennent, croit-on, à la bande célèbre de Dalton. Ils ont arrêté le train et ont tué plusieurs policemen, ensuite ils ont fait sauter le coffre-fort renfermant les valeurs et ont volé 40,000 dollars. Ils ont pu prendre la fuite.

L'épidémie cholériforme aux environs de Paris

Trois décès dus à des affections cholériformes se sont produits hier à Aubervilliers ; à Gennevilliers, il y a quelques cas non suivis de décès ; à Saint-Denis, la situation est stationnaire. Deux cas suivis de décès se sont déclarés ce matin à Clichy, dans une maison habitée par des chiffonniers. L'assistance publique a ouvert ce matin un hôpital temporaire au bastion 36, porte d'Ornano, afin d'éviter les transports des malades de la banlieue-nord dans les hôpitaux de Paris. Aucun cas n'a été signalé à Paris pour la journée d'hier.

Les prochaines réunions du conseil des ministres

Paris, 15 juillet.—Les ministres se réuniront demain en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot. Les réunions du conseil ne se tiendront plus ensuite que trois fois par semaine, plusieurs membres du cabinet devant s'absenter.

La société générale de dynamite

Paris, 15 juillet. —Les actionnaires de la Société générale de dynamite, réunis en assemblée extraordinaire, le 12 courant, ont adopté des mesures qui permettent au conseil d'administration de faire face au paiement des engagements pris par M. Le Guay, tout en réservant les recours auxquels ses actes peuvent donner lieu.

L'assemblée a maintenu sa confiance au conseil d'administration qui s'est complété par les nominations de M. Mercet et M. Paul du Buit, ingénieur. Les sommes auxquelles la Société devra pourvoir paraissent s'élever à environ 3 millions, sur lesquelles des rentrées, qu'il est impossible de fixer actuellement, s'effectueront graduellement; elles seront remboursées au moyen d'obligations dont la souscription est garantie.

Le cardinal Lavigerie

Paris, 15 juillet. — L'état du cardinal Lavigerie s'est amélioré. La crise violente est passée; la langue, un instant embarrassée, a repris sa liberté. Seules, les jambes se ressentent encore de la secousse violente qui a mis en danger les jours du vénérable prélat. Le cardinal a repris la direction de son diocèse et des œuvres d'Afrique.

Les catéchismes électoraux

Mgr l'évêque de Grenoble vient de recevoir une lettre de S. E. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat au sujet du retrait de sa leçon de catéchisme électoral.

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« J'ai porté à la connaissance du Saint-Père votre envoi du 29 juin dernier, ainsi que la lettre de Votre Grandeur à M. le ministre des cultes. Je puis assurer que Sa Sainteté a appris avec satisfaction la sage démarche que vous avez faite pour prévenir les conséquences d'une condamnation (de la part du Conseil d'Etat) sans préjudice d'ailleurs des vrais principes et de la dignité épiscopale.

» Quant au catéchisme universel dont il est parlé dans votre lettre précitée, le Saint-Père m'a fait entendre qu'il se souviendra de votre désir lorsqu'il jugera opportun de saisir de cette question l'Episcopat catholique.

» Avec les sentiments d'une sincère estime, etc.

» Card. Rampolla. »

» Rome, le 8 juillet 1892.

Mgr Rosset, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, a adressé la lettre suivante au ministre des cultes :

« Saint-Jean-de-Maurienne, le 8 juillet 1892.

» Monsieur le ministre,

» Ami de la paix, je suis disposé à faire tous les sacrifices compatibles avec ma dignité en vue de la bonne harmonie entre l'Eglise et l'Etat. A cette fin, je retire les deux leçons de mon grand catéchisme que vous avez déférées au conseil d'Etat. Mais je le fais aux conditions suivantes :

» Ma conviction la plus intime est que je n'ai violé aucune loi en publiant ces leçons, que ce que j'y enseigne appartient essentiellement à la morale de l'Evangile, et que j'ai le droit de l'enseigner non seulement en vertu de ma charge épiscopale mais encore en vertu de l'article 1er du Concordat de 1801. Par suite, le retrait des deux leçons n'est pas un désaveu de leur contenu, ni de mon droit de l'enseigner dans mon catéchisme. Mais, dans la situation actuelle de l'Eglise en France, je renonce à user de mon droit, afin d'ôter une cause de mécontentement et d'irritation contre le clergé.

» Veuillez agréer, etc.

» ✠ Michel,

» évêque de Maurienne. »

Déficit dans une trésorerie générale

Nous apprenons officieusement, annonce la *Gazette du Centre*, qu'un des percepteurs de l'arrondissement de Guéret vient d'être désigné pour faire l'intérim du trésorier général, en remplacement de M. Poulet de Marcilly. Il se confirme que l'inspecteur des finances a constaté un déficit atteignant 130,000 francs et provenant, dit-on, de pertes à la Bourse. Mais pourquoi M. Poulet jouait-il à la Bourse?... C'est toujours pour le même motif.

Le « Jupiter » retrouvé. — Les aéronautes disparus

Le Havre, 15 juillet. — Le ballon trouvé en Angleterre est bien le *Jupiter*. Les aéronautes, MM. Porlie, de Mayer et Besançon, doivent être considérés comme perdus. S'ils avaient trouvé refuge sur un navire quelconque, grâce aux signaux, la nouvelle eût été connue.

Un grand incendie

Cannes, 15 juillet. — L'incendie qui a éclaté hier à Vallauris a gagné les bois communaux de Valbonne.

L'exposition de Chicago

Washington, 15 juillet. — Le Sénat a décidé hier que l'exposition de Chicago sera fermée le dimanche et qu'il sera interdit d'y vendre des vins et des liqueurs.

La neutralité de la Suisse. — Au tir fédéral. — Un discours du Président de la Confédération helvétique.

Glaris, 15 juillet.— M. Hauser, président de la Confédération helvétique, a prononcé au banquet donné hier à l'occasion du tir fédéral un discours sur la question de la neutralité de la Suisse qui a produit le plus grand effet.

M. Hauser a d'abord répondu aux attaques dont la Suisse a dernièrement été l'objet en Italie à propos de ses fortifications du Saint-Gothard.

« Nous sommes fermement résolus, a-t-il dit à ce propos, à vivre en paix avec tous nos voisins et à remplir tous nos devoirs d'Etat neutre.

» Nous repoussons tous projets d'alliance d'où qu'ils viennent. Nous n'avons pas besoin des conseils de l'étranger pour savoir ce que nous avons à faire. Nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour perfectionner notre armée suivant les exigences de la science militaire moderne.

» Ce n'est pas en vain que nous avons dépensé des millions pour fortifier le Gothard.

» Nous avons ainsi montré notre ferme volonté de défendre notre neutralité et de résister par les armes à quiconque essayerait de franchir les frontières de notre pays.

» Et si, par suite d'une attaque du dehors, nous devions à un moment donné être amenés à nous départir de cette attitude neutre et à prendre la défensive, nous saurions choisir ceux avec qui nous désirerions être alliés. »

M. Hauser a ensuite exprimé l'espoir que les négociations entamées entre la France et la Suisse pour la conclusion d'un traité de commerce pourraient aboutir.

Notre ambassadeur, M. Arago, lui a répondu au nom du corps diplomatique.

Ce matin, à neuf heures, le drapeau des tireurs français a été offert à la ville de Glaris par M. Mérillon, président de l'Union nationale des sociétés de tir françaises.

Faisant allusion à l'hospitalité donnée en 1870 aux soldats de l'armée de l'Est, M. Mérillon a dit que la bannière de France avait été vaincue, mais qu'aujourd'hui, elle s'était relevée et était respectée par toutes les nations.

M. Gangyner de Glaris, a accepté le drapeau aux cris de : « Vive la France ! »

LA CATASTROPHE

DE SAINT-GERVAIS

MM. Vinchon et Harinkouck

Samedi, à quatre heures, on n'avait pas encore reçu, à Roubaix, de nouvelles relatives à M. Ernest Vinchon. On commence même à désespérer de jamais retrouver son cadavre.

Le corps de M. Alexandre Vinchon, comme celui de M. Amand Harinkouck, ont été, nous dit-on, immédiatement reconnus, par les membres de leurs familles qui se sont rendus à Saint-Gervais. Le premier ne porte aucune trace de blessure ; le second a une légère égratignure au front.

Le corps de M. Harinkouck arrivera, à Roubaix, dimanche, à 2 heures 47. Les funérailles auront lieu, le lendemain, lundi, à dix heures et demie, en l'église Notre-Dame.

Les restes de M. Alexandre Vinchon seront ramenés ici, lundi, croit-on, et les obsèques auront probablement lieu le lendemain.

M. et Mme Georges Harinkouck-Fort sont revenus à Roubaix, vendredi à midi.

LES SIX ARMENTIÉROIS

Aussitôt la nouvelle de la catastrophe connue, MM. Dufour-Lescornez et Henri Parent, d'Armentières, s'étaient rendus à Saint-Gervais, où ils viennent d'être rejoints par M. Duthilleul, industriel à Armentières.

M. Duthilleul a reconnu au cimetière de Cluses, où il avait été déposé, le corps de l'infortuné M. Alfred Lambert.

On a également reconnu le corps de M. Louis Cary, qui a été retrouvé, jeudi soir, par M. Parent.

LA CATASTROPHE

LA LISTE DES VICTIMES

Saint-Gervais, 14 juillet, 10 h. 20 soir. — Voici, telle qu'elle résulte des documents officiels, la liste des victimes de la catastrophe de Saint-Gervais. Il convient de dire qu'elle n'est pas complète, que, chaque jour, depuis la nuit du désastre, on retrouve de nouveaux cadavres et qu'il est malheureusement probable qu'on ne saura pas avec exactitude le chiffre des malheureux qui ont été tués le 12 juillet.

1 à 3. Mme Abad Emilie et ses deux enfants: Alexis et Jean; 4 et 5. Romanie Marie et Almyre; 6. Gaillard Apollonie; 7, 8, 9 et 10. Mme Bouchard Victorine et ses enfants, au nombre de quatre : Aline, Victorine, Henri et Camille ; 11. Cuidet Marguerite, femme Octonie ; 12. Rassia, sujet italien; 13. Rigout Léon; 14. Martel, cuisinier des Bains; 15. Un inconnu, âgé de soixante-huit à soixante-dix ans, cheveux et moustaches bruns; 16. Mlle Jeanne, compagne de l'un des baigneurs; 17. Une fillette inconnue, âgée de quatorze à quinze ans, cheveux et sourcils noirs, boucles d'oreilles en perles; 18. Mlle de Tavernost.

19. Mme Guebet, née Barrière ; 20. John Blanchard; 21. Mme Bienvenu, de Lyon, reconnue par son mari ; 22. Un inconnu, taille 1 m. 70 environ, cheveux et moustaches blond tirant sur le roux, nez aquilin ; 23. Grosset Jeanine, née à Ugine, domiciliée à Megève; 24. Un garçon de douze ans, auquel manque la moitié de la tête ; 25. Un garcon de quinze ans, nez gros, cheveux et sourcils châtains ; 26. Une femme inconnue, alliance au doigt annulaire de la main gauche, cheveux et sourcils châtains : 27. Une femme inconnue de 22 à 25 ans, visage allongé.

28. Une femme inconnue, grande chevelure châtain, âgée de dix-huit ans ; 29. Lepers, boulanger à l'établissement des bains; 30. Mlle Perroud, du village du Fayet; 31. Un inconnu, âgé de quarante-huit à cinquante ans, rasé, barbe et cheveux grisonnants; 32. Un inconnu, taille 1 mètre 68, porte la moustache relevée, toute sa barbe en pointe; 33. Antoinette Ferrari.

34. M. Harinkouck, de Roubaix, reconnu par son fils; 35. Une inconnue, cheveux et sourcils châtains, boucles d'oreille en or avec une pierre ronde; 36. Louise Machol, habitant le Fayet, chez un sieur Brochet; 37. Mme Rivin-Desmeunier, de Saint-Gervais; 38. Le beau-père de M. Caillot, qui s'est blessé pendant la catastrophe en sautant du haut d'un tilleul; 39. Un inconnu, âgé de vingt-cinq à vingt-six ans, moustaches blondes.

40. Mlle Thérèse Verchex, de Saint-Gervais ; 41. Un inconnu, âgé de quarante à quarante-cinq ans, cheveux et sourcils châtains, visage allongé ; 42. Mme la baronne de Tavernost ; 43. Mme Leroux, née Thévenet ; 44. M. Alexandre Vinchon ; 45. M. Estivin-Desmeunier, de Saint-Gervais ; 46. Un inconnu âgé de quarante-cinq à quarante-six ans, cheveux et sourcils blonds, nez fort, moustaches bien fournies.

47. Augustine Perraud du village de Fayet; 48. Un inconnu, mutilé et méconnaissable; 49. Ernest Peyot, âgé de 45 à 50 ans; 50. Une inconnue, âgée de 17 à 18 ans, cheveux et sourcils châtains, yeux bruns, nez large à la base et front bombé; 51. Un maître d'hôtel des bains, de forte corpulence, taille 1 m. 72, âgé de 40 à 45 ans; 52. Un inconnu de 25 à 30 ans, cheveux et sourcils châtains.

53. La femme de chambre de Mme L. Roux ; 54. Un inconnu, taille 1. m. 70, âgé de 22 à 25 ans, cheveux et sourcils mouche : 55. Un inconnu, taille 1 m. 62, âgé de 22 à 23 ans, cheveux et sourcils châtains et yeux marron : 56. M. Thévenet, de Lyon, frère de Mme Roux ; 57. Mme Verchex, de Saint-Gervais ; 58. M. Garay, ingénieur du P.-L.-M.; 59. M. Joseph Delachat, cordonnier du Fayet; 60. Une inconnue, 1 m. 60, cheveux et sourcils blonds, âgée de vingt-cinq à trente ans.

61. M. Jean Octenier, de Bionnay, cultivateur, âgé d'environ soixante-neuf ans; 62. M. Louis Cavet, meunier au Fayet; 63. M. Abba, beau-frère de M. Machetti, retrouvé à Bionnay; 64. M. Arthur Bastard, de Bionnay, âgé de dix-sept ans; 65. M. Angel, âgé d'environ soixante-six ans, rue du Cherche-Midi, 91, à Paris; 66. Le fragment supérieur d'une tête de vieillard; 67. Un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, un baigneur, probablement, portant la moustache et la mouche. Taille : 1m70; flanelle sans marque.

A ces cadavres ou fragments de cadavres, il faut ajouter ceux qui ont été recueillis dans l'Arve en aval du Fayet. On en a retrouvé 28, ce qui porte à 95 le nombre actuellement connu des victimes. Les optimistes prétendent qu'il n'en reste dans la vase guère plus d'une douzaine.

Si l'on se fondait sur les chiffres donnés d'autre part, il resterait à retrouver 160 cadavres au moins. Dans tous les cas, on a constaté le décès de 45 employés des bains et de 33 habitants du Bionnay, 17 au-delà et de 9 habitants du Fayet soit 87.

Le nombre des baigneurs étant, suivant les informations les plus précises, de 105 ou 106, 25 d'entre eux environ auraient été sauvés. Il resterait donc bien une soixantaine de cadavres dans la vase. Plus de 300 ouvriers sont occupés à fouiller les débris dans toutes les directions afin de rechercher les victimes.

Les obsèques

Sallanches, 15 juillet. — Les obsèques des victimes reconnues ont eu lieu jeudi, à six heures du soir. On avait descendu dans les églises 22 caisses de sapin léger, recouvertes de petits draps blancs, et contenant 23 victimes. On n'avait pas séparé de la mère l'enfant qu'elle tenait sur sa poitrine. Des réverbères tendus de crêpe noir donnaient une note lugubre à la cérémonie. Le cortège se met en marche. Le défilé est lugubre, dans la boue, sous une pluie battante. Au cimetière, les cercueils sont alignés côte à côte.

Les discours

Le sous-préfet prend la parole : il assure que rien ne sera négligé afin d'améliorer la situation lamentable faite au pays ravagé par la catastrophe. M. le député Orsat fait un discours très simple, disant qu'il a ressenti les mêmes angoisses que les montagnards : il s'associe à ce deuil muet, mais profond que la France entière partage en ce moment.

Le maire a ajouté quelques paroles dénuées de toute prétention oratoire, mais poignantes dans leur brièveté, car les sanglots étouffaient sa voix et avaient un échodans l'assistance. Les discours terminés, on a commencé à jeter de la chaux vive sur les corps.

Inhumation d'autres victimes

Saint-Gervais, 15 juillet, 10 heures. — Quatorze autres victimes ont été inhumées hier matin à Passy, localité voisine de Saint-Gervais.

Les blessés

Les blessés, au nombre de huit ou dix, ont été dirigés sur l'hospice de Sallanches, sauf un sieur Simon de Bionnay, qui a été laissé à Saint-Gervais. Parmi les blessés figuraient le docteur Guyenot, médecin de l'établissement thermal, qui, en sautant d'une fenêtre, s'est fracturé le bras en deux endroits. Il s'est fait transporter à Genève.

Parmi les blessés encore se trouve le portier des bains, un nommé Henry ; M. le docteur Wisand, de Genève, a procédé à l'amputation de la cuisse du malheureux. Une institutrice irlandaise, miss Medge Ketter, a dû, de même, subir l'amputation de l'avant-pied droit. Les autres blessés sont des habitants du pays et des employés des bains.

Les recherches continuent

Sallanches, 15 juillet. — Hier, à Fayet, deux corps ont été retrouvés mais non reconnus. Il est probable qu'il faudra bientôt renoncer à enlever les corps qui ne seraient d'ailleurs plus reconnaissables. M. Phal, conservateur des forêts et M. Kass, inspecteur, sont montés ce matin sur le montage pour examiner les lieux et prendre les mesures nécessaires.

Le coffre-fort n'a pas encore pu être ouvert; on l'ouvrira demain, en présence des autorités, des mandataires de la compagnie des bains. La compagnie du P.-L.-M. a envoyé 3000 fr. pour les victimes. Les cadavres retrouvés jusqu'à présent sont des paysans, plus M. Angel, relieur à Paris. Le consul allemand à Genève a demandé des nouvelles de la famille Schubert; le père, la mère et deux filles partis pour les bains de Saint-Gervais ont disparu.

Les baigneurs échappés et les victimes

On est certain que cinquante baigneurs environ ont pu échapper à la catastrophe. On peut donc confirmer que trente-cinq ou quarante baigneurs ont disparu dont dix-huit seulement jusqu'ici ont été reconnus; ce qui porte de cent vingt-cinq à cent trente le nombre des victimes, en y comprenant le personnel de l'hôtel.

Le déblaiement continue avec ardeur. Le sous-préfet est resté sur les lieux. On attend les ingénieurs du département et de l'arrondissement. A Bionnay, où les troupes arriveront bientôt, le nombre des victimes appartenant à cette commune, et qui n'ont pas encore été retrouvés, est de neuf. Les communications télégraphiques, longtemps entravées par l'insuffisance des fils, se font aujourd'hui plus facilement par Lyon.

Le déblaiement

Annecy, 15 juillet. — Une compagnie forte de 150 hommes est partie ce matin d'Annecy pour Saint-Gervais, emportant des fourgons et des outils. Il s'agit surtout d'enlever les masses de bois et de décombres des maisons écroulées, pouvant cacher de nombreux cadavres.

Précieux renseignements

Le maire a reçu ce matin une lettre de M. Seigneux, président de la Cour de cassation de Genève, officier de la Légion d'honneur, baigneur échappé à la catastrophe. Cette lettre donne de precieux renseignements sur plusieurs personnes retrouvées mortes ou authentiquement disparues.

M. Seigneux cite plusieurs noms qui n'avaient pas été signalés. M. Cholard chef de la comptabilité à la compagnie minière d'Algérie, habitant Neuilly, M. Barthomy, directeur des contributions à Vesoul: ces deux messieurs sont certainement morts, ils habitaient ainsi que MM Vinchon au-dessus de la salle à manger qui s'est effondrée.

La lettre ajoute que les jeunes gens d'Armentières étaient au nombre de six dont les deux frères Dufour et d'autres aujourd'hui connus. Un des frères Gany a été reconnu mercredi soir.

Saint-Gervais, 15 juillet. — 94 cadavres ont été retrouvés; cinquante ont été reconnus. Ce matin on a reconnu M. Charles Mathieu, originaire d'Apt. Son cadavre a été retrouvé à Magand et reconnu par des parents. Les autres membres de la famille n'ont pas été retrouvés.

Une nouvelle contestation s'est élevée entre parents sur l'identité d'une victime.

Un oncle et un cousin croient reconnaître M. Dufour, d'Armentières, un nivernais reconnaît son fils. La chose en est là.

La troupe est arrivée ce matin en chemin de fer à Cluses, de là elle vient à pied. Un sous-officier est déjà arrivé en bicyclette précédant 150 hommes.

Le déblaiement commencera par Bionnay.

Le directeur de la Compagnie des Bains de mer, M. Thiery, propriétaire des bains, est arrivé sur les lieux. Il cherche à obtenir le concours des troupes pour déblayer ce qui reste des bains, afin de chercher les cadavres qui peuvent être restés sous les décombres. Comme les Bains sont une propriété privée, l'administration fait des difficultés.

DERNIERS RENSEIGNEMENTS

Obsèques de victimes

Des obsèques ont encore eu lieu à Dormanty, St-Martin et Cluses.

Le coffre-fort a été ouvert ce matin, mais l'inspection faite a prouvé qu'on se trouvait en présence du coffre-fort de l'établissement et non de celui où les baigneurs faisaient leur dépôt. Il ne contenait aucun renseignement utile. On a trouvé une trentaine de mille francs et des valeurs. L'autre coffre-fort n'est pas encore retrouvé.

Secours envoyé par M. Carnot

Paris, 15 juillet. — Le président de la République vient d'envoyer au sous-préfet de Bonneville, une somme de 2,000 fr. pour être distribuée aux familles les plus éprouvées de la catastrophe de St-Gervais.

Un courageux sauveteur

Sallanches, 15 juillet. — On signale au Fayet la belle conduite d'Eugène Trapler, voiturier, qui, dès qu'il entendit le bruit, se leva et, courant avec un tambour, battit la générale en criant au secours.

Grâce à son énergie, il a été assez heureux pour retirer de la boue plusieurs personnes.

L'équipe de Sallanches a ramené 41 cadavres à Passy.

Cette après-midi encore, des débris humains ont été recueillis et placés dans des caisses spéciales. D'après les derniers renseignements, le chiffre total des victimes serait de 144.

Mort d'un Frère de la Doctrine chrétienne

Sallanches, 15 juillet. — Le Frère de la Doctrine chrétienne, dont on a annoncé la disparition, est le frère Raphaël, assistant du supérieur général de Paris.

L'Arve a charrié encore ce matin deux cadavres qu'on n'a pu arrêter.

Les jeunes gens d'Armentières

Sallanches, 15 juillet. — Cette après-midi a eu lieu la confrontation annoncée devant le prétendu cadavre de M. Edmond Dufour, d'Armentières.

M. Simond, cultivateur à la Tarrière (Nièvre) a reconnu formellement le cadavre pour celui de son fils unique, Eugène Simond, qui depuis huit jours était employé aux bains. L'oncle de M. Edouard Dufour a abandonné sa réclamation.

M. Simond a été autorisé à enlever le corps de son fils. Les personnes venues d'Armentières ont reconnu à Cluses le cadavre d'Alfred Lambert, d'Armentières, et celui du camarade de ce dernier, Louis Carry. On les a transportés à l'hôpital de Sallanches.

Les secours

Saint-Gervais, 16 juillet. — Les troupes sont arrivées ici aujourd'hui. On a demandé des renseignements sur un certain nombre de personnes qui, jusqu'à présent, étaient demeurées inconnues, notamment M. Pazi, préfet d'Alger.

Les secours commencent à arriver: tous les voyageurs qui étaient au bourg, c'est-à-dire à 200 mètres au-dessus de l'établissement thermal, ont quitté St-Gervais, bien que le village soit tout à fait à l'abri et protégé par la montagne du Travion. C'est un nouveau désastre pour la population et le commerce en général.

On pourra se faire une idée des difficultés que présentera le déblaiement quand on saura que le sinistre s'étend sur plus de dix kilomètres, totalement dévastés.

Les trois Lillois sauvés

Voici le texte d'une lettre adressée par Mme Lemonier à l'*Echo du Nord*:

« Mme Temvivrier, son fils et sa femme de chambre, habitaient un appartement composé de trois pièces situé au 1er étage du bâtiment neuf.

» Tous trois dormaient profondément lorsque, vers deux heures du matin, un ébranlement violent du bâtiment le réveilla brusquement. Le torrent de boue faisait irruption au rez-de-chaussée sous leurs pieds.

» Les planches craquaient, s'entr'ouvraient et une boue noirâtre jaillissait de tous côtés, aveuglant M. Lemonier ainsi que sa femme de chambre qui, appelée, était accourue près de sa maîtresse. M. Lemonnier fils se trouvait dans la chambre contiguë, dans la plus périlleuse des situations.

» Le plancher s'était entr'ouvert sous la violence du heurt d'un énorme bloc de rocher. Le lit du jeune homme fut projeté comme un fétu de paille jusqu'au plafond. »

DÉTAILS RÉTROSPECTIFS

Dépêches d'un envoyé spécial du « Temps »

Saint-Gervais-les-Bains, 14 juillet, 5 h. 45 soir. — Les hâtives dépêches que je vous ai envoyées mercredi n'ont pu vous donner qu'une idée insuffisante de l'étendue du désastre produit par l'éboulement du glacier de Bionnassay. Le désastre commence très haut dans la montagne, presque aux sources de ce torrent qui apporte les eaux de ce glacier au Bonnant. C'est là, en effet, qu'il a fait ses deux premières victimes. L'une est une bergère, Marie Decchosal. Elle se trouvait avec ses bestiaux dans un chalet dépendant du hameau de Bionnassay et qui se nomme la Pierre. On sait que, suivant la coutume du pays, ces chalets ne sont habités que durant la belle saison. Chaque année, les bestiaux du pays avoisinant sont envoyés, sous la conduite de bergers ou bergères, en paturage, et troupeaux et conducteurs rentrent au village en automne pour y passer l'hiver.

Le chalet de la Pierre a été emporté avec tout ce qu'il contenait. Marie Deschosal a été tué. On n'a pu retrouver que la moitié supérieure de son corps. Ces horribles fragments seront enterrés demain, la route ne permettant pas actuellement qu'ils soient transportés à Saint-Gervais-les-Bains pour la cérémonie funèbre, qui a été célébrée aujourd'hui, à quatre heures.

La seconde victime est un meunier de soixante-dix ans nommé Joseph Martin, il se trouvait dans son établissement, une meunerie-scierie, au lieu dit le Mouneray. Le moulin et la scierie ont été emportés également, ainsi qu'une dizaine de chèvres.

Comment la catastrophe s'est produite

A partir de Bionnassay, le torrent est encaissé entre de formidables rochers où sa masse, grossie par les eaux du glacier et par les terres qu'il charrient, n'a exercé aucune action appréciable. Toutefois, on voit, tout le long de ces rochers, la trace de boue laissée par l'eau. Elle se trouve à environ trente-cinq ou quarante mètres au-dessus du niveau habituel du torrent. Comme l'ouverture de ce rocher est également d'une quarantaine de mètres, on peut calculer que ce véritable fleuve, qui, suivant M. Georges de Seigneux, a roulé pendant huit à dix minutes, a versé dans la vallée une quantité de matériaux à raison de seize cents mètres à la seconde.

Cette masse prodigieuse, en faisant son apparition dans la vallée du Bonnant, au point précis où se trouve le village de Bionnay, a rencontré d'abord le pont de pierre sur lequel passe la route de St-Gervais aux Contamines. De ce pont de pierre il ne reste nul vestige. Puis le cataclysme s'est précipité droit devant lui avec une violence que dénote la hauteur des traces observées sur la pente de la montagne qui se trouve en face.

Là, en effet, avant de s'engager dans la longue faille de roches qui mène le Bonnant jusqu'à Saint-Gervais-les-Bains, le torrent de Bionnassay semble avoir hésité, et, ce qui paraîtra peut-être invraisemblable, mais ce que nous avons constaté pourtant, la trace de boue s'élève là-bas à une hauteur plus considérable que partout ailleurs et que nous pouvons évaluer à 50 ou 60 mètres au-dessus du niveau normal du torrent.

Le village de Bionnay

Avant de suivre ce flot extraordinaire, il convient de jeter un coup d'œil sur le village de Bionnay, ou du moins sur ce qui reste de ce malheureux village. Un petit garçon qui nous sert de guide nous explique la topographie des lieux. Le pauvre enfant a perdu sa mère, ses trois frères et ses sœurs; il conserve une sorte de placidité toute particulière, bien que ses yeux soient pleins de larmes.

« Tenez, nous dit-il en nous désignant une maison dont plus de la moitié est effondrée, c'est là qu'on les a retrouvés. Ils étaient encore dans leur lit; le torrent les a ensevelis. Voici où était notre bien et le bien de tous ceux de Bionnay. »

Ces biens de Bionnay sont dans un état invraisemblable. Ils ne sont pas très grands : ils occupent au plus trois ou quatre hectares; mais ces hectares sont maintenant une plaine étrange de boue, de rochers et de débris de toute nature. Le bien de ceux de Bionnay est dessous, en partie du moins, car une notable fraction de ce petit territoire s'en est allée former de nouveaux alluvions plus loin.

Et cette couche de boue, qui forme ici un monticule de quatre ou cinq mètres de hauteur, est presque partout ailleurs d'une épaisseur d'un mètre environ. Il va sans dire qu'elle est absolument infertile et qu'il faudra de nombreuses années avant qu'on puisse, avec succès, y faire prospérer quelques végétaux.

L'école de ce hameau est demeurée presque intacte, malgré le violent assaut qu'elle a subit. Mais dans quel état l'a laissée la catastrophe ! De côté d'où venait le torrent, un barrage formidable s'est formé : une poutre impénétrable de 20 mètres de longueur et 50 centimètres de diamètre est venue se placer miraculeusement le long de la muraille latérale, au lieu de la percer comme un bélier et d'y faire pénétrer le flot à sa suite.

Au-dessous de cette poutre, tout un monceau de débris est accumulé il y a jusqu'à des paillasses de lit.

Environ de l'école, qui est, jusqu'au faîte, intérieurement couverte d'éclaboussures de boue et dont toutes les vitres sont brisés, se trouvait un groupe de plusieurs maisons. De cette qui était le plus exposé, c'est d'elle la plus proche de l'ouverture du rocher par lequel descend le torrent de Bionnassay, il ne reste absolument rien. De la suivante on aperçoit encore quelques murailles informes au ras du sol.

C'est la maison d'un entrepreneur d'origine italienne, nommé Polycarpe Machetti. Il construisait une route dans une localité voisine, lorsque la catastrophe s'est produite. C'est un grand gaillard fort bien découplé, au visage un peu rouge; il semble avoir une quarantaine d'années. Depuis hier, il se promène dans ce désert de boue; il serre entre ses dents son mouchoir de couleur, et ses yeux sont avenglés par les larmes. Il cherche vainement dans ce chaos sept cadavres : ceux de sa femme, de son beau-frère, de sa belle-sœur et de ses quatre neveux et nièces.

Vingt-cinq morts, dont quatorze seulement sont retrouvés, tout le bien perdu, cinq ou six maisons détruites, tel est le bilan de la catastrophe pour le seul hameau de Bionnay.

Le torrent dévastant Saint-Gervais

De Bionnay à Saint-Gervais, le torrent, de nouveau encaissé dans une faille profonde de rochers, n'a causé aucun dommage. Cependant il ne faut pas omettre de dire que la route par laquelle on redescend à Saint-Gervais a été, sur l'espace d'un kilomètre, transformée en rivière. Elle est jalonnée de témoignages irrécusables de ce douloureux évènement : des arbres énormes, des roues de char, des paillasses, des traversins, des fragments inidentifiables y sont entassés dans la boue. Seul, un bateau intact semble y avoir été déposé avec quelque précaution.

A l'établissement thermal de Saint-Gervais-les-Bains, le spectacle est encore tel que M. de Seigneux nous l'a décrit. On aperçoit, par les fenêtres brisées, la salle à manger, non desservie encore. La cour est transformée en un monticule de débris.

Au Fayet

En amont et en aval, d'énormes rochers sont restés là, oubliés par le désastre qui les a apportés. Mais c'est surtout en aval des bains que le spectacle est terrifiant. C'est le Fayet, une localité que tous ceux qui se sont rendus à Chamonix ne sauraient oublier. Tout le pays passe sur un solide pont de pierre qui semble avoir résisté, du moins, on y passe encore à ce moment à pied. De ce pont, recouvert d'un pied de boue, les gardes-ponts ont été emportés par la débâcle; il n'en est resté absolument que quelques fragment tordus.

En aval s'étend une plaine immense, naguère cultivée et florissante ; elle est, aujourd'hui, elle aussi, transformée en une mer de boue. Çà et là, pourtant, on aperçoit quelques oasis, une ou deux maisons ombragées d'arbres, entourées d'une étroite prairie soutenant. Ces maisons viennent de loin ; elles avaient été construites au Fayet, près du Bonnant. Celui-ci les a transportées, avec le peu de terre qui les entourait, à cinq cents mètres en avaloir. On remarque notamment la maison de la blanchisseuse du Fayet, qui se trouve maintenant comme un îlot au milieu du désastre. La blanchisseuse a pu être sauvée.

Il n'en a pas été de même au Fayet. Ainsi, tout de suite avant d'arriver au pont, se trouvait un établissement important de meunier. Le torrent a tout emporté. Il n'en reste absolument, de champ contre la montagne, qu'une masse informe. Le meunier et la meunière, M. et Mme Grattez, ont été sauvés. Ils ne sont pas blessés, mais ils sont plongés dans une sorte de torpeur désolée dont rien ne peut les tirer.

En somme, tant à Passy qu'à l'établissement thermal et qu'au Fayet, les dégâts peuvent être évalués à quinze cent mille francs ; si l'on met à part la valeur de l'établissement thermal, qui était de douze cent mille francs environ, la perte subie par cette pauvre et laborieuse population de la Haute-Savoie ne serait pas inférieure à trois cent mille francs.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

**L' « Aviron » de Roubaix aux régates de